



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale **California Scents Palms Route 66**
Numéro d'enregistrement (REACH) non pertinent (mélange)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Utilisation par les consommateurs: Assainisseur d'air

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Energizer Manufacturing, Inc.
25225 Detroit Rd.
Westlake OH 44145
Etats-Unis

Téléphone: 800-383-7323; 314-985-2000 (USA / CANADA)
Site web: <http://data.energizer.com>

Energizer Trading Ltd.
Sword House, Totteridge Road, High Wycombe, HP13 6DG, UK

Telephone: +44(0)8000353376
e-mail: ConsumerServiceEU@energizer.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence 1-314-985-1511 Int'l: 1-800-526-4727
Ce numéro de téléphone est uniquement disponible aux heures de bureau suivantes: lun. au ven. 09:00 à 17:00 h

Centre antipoison

Nom	Code postal/ville	Téléphone
Numéro ORFILA (INRS)		+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
3.4S	sensibilisation cutanée	1	Skin Sens. 1	H317
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	2	Aquatic Chronic 2	H411

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- Mention d'avertissement attention

- Pictogrammes

GHS07, GHS09



- Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P261

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.2.1.7- Composants dangereux pour l'étiquetage

Methyl Ionone, dihydro pentamethylindanone, linalol, Coumarin

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

- Mention d'avertissement attention

- Pictogramme(s) de danger

Attention. GHS07, GHS09



California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

- Mentions de danger
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Contient Methyl Ionone, dihydro pentamethylindanone, linalol, Coumarin

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

Nom de la substance	No CAS	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
Methyl Ionone	127-51-5	1 – < 5	Aquatic Chronic 2 / H411	
21145-77-7	21145-77-7	1 – < 5	Acute Tox. 4 / H302 Aquatic Acute 1 / H400 Aquatic Chronic 1 / H410	 
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	1 – < 5	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319 Skin Sens. 1B / H317 Aquatic Chronic 2 / H411	 
Linalyl acetate	115-95-7	< 1	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319 Skin Sens. 1B / H317	
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	< 1	Aquatic Chronic 1 / H410	
Coumarin	91-64-5	< 1	Acute Tox. 4 / H302 Skin Sens. 1 / H317 Aquatic Chronic 3 / H412	

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Nom de la substance	No CAS	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
linalol	78-70-6	< 1	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319 Skin Sens. 1B / H317	

Nom de la substance	No CAS	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M	ETA	Voie d'exposition
21145-77-7	21145-77-7			920 mg/kg	oral
Coumarin	91-64-5			500 mg/kg	oral

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Poudre ABC

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts, Ramasser mécaniquement

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Indications/informations spécifiques

Des dépôts de poussières peuvent se former à l'intérieur d'un local d'exploitation sur toutes les surfaces où des poussières sont susceptibles de s'accumuler. Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Élimination de dépôts de poussières.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Iden-tifi-ca-teur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Men-tion	Sourc-e
FR	cellulose	9004-34-6	VME		10						INRS

Mention

VLCT

valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme); valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Mention

VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)
VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
Methyl Ionone	127-51-5	DNEL	8,22 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Methyl Ionone	127-51-5	DNEL	0,375 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
dihydro pentaméthylindanone	33704-61-9	DNEL	1,47 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
dihydro pentaméthylindanone	33704-61-9	DNEL	0,42 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
dihydro pentaméthylindanone	33704-61-9	DNEL	5.510 µg/cm ²	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	DNEL	22 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	DNEL	60 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Coumarin	91-64-5	DNEL	6,78 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Coumarin	91-64-5	DNEL	0,79 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Linalyl acetate	115-95-7	DNEL	2,75 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Linalyl acetate	115-95-7	DNEL	2,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Linalyl acetate	115-95-7	DNEL	236,2 µg/cm ²	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
Linalyl acetate	115-95-7	DNEL	236,2 µg/cm ²	homme, cutané	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
linalol	78-70-6	DNEL	2,8 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

DNEL pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
linalol	78-70-6	DNEL	16,5 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
linalol	78-70-6	DNEL	2,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
linalol	78-70-6	DNEL	5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques

PNEC pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Methyl Ionone	127-51-5	PNEC	1,43 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Methyl Ionone	127-51-5	PNEC	0,143 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Methyl Ionone	127-51-5	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Methyl Ionone	127-51-5	PNEC	0,443 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Methyl Ionone	127-51-5	PNEC	44,3 µg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Methyl Ionone	127-51-5	PNEC	87,8 µg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	PNEC	0,004 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	PNEC	0 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	PNEC	99,1 µg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	PNEC	9,91 µg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	PNEC	17,4 µg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

PNEC pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	PNEC	4,4 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	PNEC	0,44 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	PNEC	1 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	PNEC	2 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	PNEC	0,394 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	PNEC	0,31 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,056 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
Coumarin	91-64-5	PNEC	19 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	1,9 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	6,4 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,15 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,015 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,018 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	0,11 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	0,011 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	0,001 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	1 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	0,609 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	0,061 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Linalyl acetate	115-95-7	PNEC	0,115 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	7,8 mg/kg	organismes aquatiques	eau	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	2 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
linalol	78-70-6	PNEC	0,2 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	0,02 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	2,22 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	0,222 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
linalol	78-70-6	PNEC	0,327 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Type de matière

PVA: alcool polyvinylique, Nitrile

- Épaisseur de la matière

>0.5 mm

- Délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant

>120 minutes (perméation: niveau 4)

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pom-mades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	diverses
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	266,4 °C à 967,1 hPa
Inflammabilité	cette matière est combustible, mais elle ne s'en-flamme pas facilement



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point d'éclair	ne s'applique pas
Température d'auto-inflammabilité	259 °C
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	ne s'applique pas
Viscosité cinématique	non pertinent
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	0,22 Pa à 20 °C
--------------------	-----------------

Densité et/ou densité relative

Densité	non déterminé
Densité de vapeur	cette information n'est pas disponible
Densité de vapeur relative	Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	il n'existe pas de données disponibles
---------------------------------	--

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	classes de danger selon SGH (dangers physiques):
Autres caractéristiques de sécurité	il n'y a aucune information additionnelle



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
21145-77-7	21145-77-7	oral	920 mg/kg
Coumarin	91-64-5	oral	500 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
dihydro pentaméthylindanone	33704-61-9	EC50	>1.000 mg/l	micro-organismes	3 h
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	LC50	>0,14 mg/l	poisson	36 d
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	EC50	0,131 mg/l	invertébrés aquatiques	5,5 d
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	NOEC	0,068 mg/l	poisson	36 d

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	LOEC	0,14 mg/l	poisson	36 d
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	croissance (CEbx) 10%	0,044 mg/l	invertébrés aquatiques	5,5 d
Coumarin	91-64-5	NOEC	0,191 mg/l	poisson	30 d
Linalyl acetate	115-95-7	LC50	11,14 mg/l	poisson	20 h
Linalyl acetate	115-95-7	NOEC	>25,7 mg/l	micro-organismes	28 d
linalol	78-70-6	LC50	27,8 mg/l	poisson	24 h
linalol	78-70-6	EC50	>100 mg/l	micro-organismes	30 min
linalol	78-70-6	croissance (CEbx) 10%	>100 mg/l	micro-organismes	3 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dégradation	Temps	Méthode	Source
Methyl Ionone	127-51-5	disparition de l'oxygène	42,51 %	28 d		ECHA
dihydro penta-methylindanone	33704-61-9	disparition de l'oxygène	0 %	28 d		ECHA
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	formation de dioxyde de carbone	2 %	28 d		ECHA
Coumarin	91-64-5	disparition de l'oxygène	87 %	14 d		ECHA
Linalyl acetate	115-95-7	disparition de l'oxygène	≥0 – ≤10 %	1 d		ECHA
linalol	78-70-6	disparition de l'oxygène	40,9 %	5 d		ECHA

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
Methyl Ionone	127-51-5		4,288 (valeur de pH: 4,7, 25 °C)	
21145-77-7	21145-77-7		5,7 (24 °C)	
dihydro pentamethylindanone	33704-61-9	82	4,2 (20 °C)	
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	1222-05-5	1.635	5,3 (valeur de pH: 7, 25 °C)	
Coumarin	91-64-5		1,39 (valeur de pH: 7, 25 °C)	
Linalyl acetate	115-95-7	174	3,9 (25 °C)	
linalol	78-70-6		2,9 (valeur de pH: 7, 20 °C)	

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Des données ne sont pas disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange contient des substances avec un potentiel de perturbation du système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID/ADN	3077
IMDG-Code	3077
OACI-IT	3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
IMDG-Code	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
OACI-IT	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
Nom technique (composants dangereux)	Methyl Ionone, 21145-77-7

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	9
IMDG-Code	9
OACI-IT	9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG-Code	III
OACI-IT	III

14.5 Dangers pour l'environnement

	dangereux pour le milieu aquatique
Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique)	Methyl Ionone, 21145-77-7

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Non réglementé lorsqu'il est transporté dans un emballage individuel ou en combinaison contenant une quantité nette de 5 litres ou moins ou de 5 kilogrammes ou moins par ce qui suit:

DOT: 171.4 (2)

ADR: SP 375

IMDG: 2.10.2.7

IATA: disposition spéciale A197, DOT

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans le document de bord	UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., (contient: Methyl Ionone, 21145-77-7), 9, III, (-)
Code de classification	M7
Étiquette(s) de danger	9, poisson et arbre
 	
Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)
Dispositions spéciales (DS)	274, 335, 375, 601
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	5 kg
Catégorie de transport (CT)	3
Code de restriction en tunnels (CRT)	-
Numéro d'identification du danger	90

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., (contient: Methyl Ionone, 21145-77-7), 9, III
Polluant marin	OUI (dangereux pour le milieu aquatique) (Methyl Ionone)
Étiquette(s) de danger	9, poisson et arbre
 	
Dispositions spéciales (DS)	274, 335, 966, 967, 969
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	5 kg
EmS	F-A, S-F
Catégorie de rangement (stowage category)	A

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a., (contient: Methyl Ionone, 21145-77-7), 9, III
Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Étiquette(s) de danger

9, poisson et arbre



Dispositions spéciales (DS)

A97, A158, A179, A197

Quantités exceptées (EQ)

E1

Quantités limitées (LQ)

30 kg

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

Restrictions selon REACH, Annexe XVII

Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII)				
Nom de la substance	Nom selon l'inventaire	No CAS	Restriction	No
Linalyl acetate	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3
linalol	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3
Methyl Ionone	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3
dihydro pentamethylindanone	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3

Légende

R3

1. Ne peuvent être utilisés:
 - dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des cendriers,
 - dans des farces et attrapes,
 - dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.
2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.
3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:
 - s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,
 - s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés R65 ou H304.
4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).
5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Légende

exigences suivantes:

a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec R65 ou H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: «Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants» et, à compter du 1er décembre 2010, «L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales»;

b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1er décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: «Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales»;

c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1er décembre 2010.

6. Au plus tard le 1er juin 2014, la Commission invite l'Agence européenne des produits chimiques à élaborer un dossier, conformément à l'article 69 du présent règlement, en vue de l'interdiction éventuelle des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public.

7. Les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché, pour la première fois, des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 communiquent, pour le 1er décembre 2011, puis sur une base annuelle, à l'autorité compétente de l'État membre concerné des informations sur les produits de substitution pour les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304. Les États membres mettent ces données à la disposition de la Commission.

Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste des candidats

aucun des composants n'est énuméré

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS) - Annexe II

aucun des composants n'est énuméré

Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)

aucun des composants n'est énuméré

Directive-cadre sur l'eau (DCE)

aucun des composants n'est énuméré

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
AU	AICS	tous les composants sont énumérés
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	les composants ne sont pas tous énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	les composants ne sont pas tous énumérés

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Pays	Inventaire	Status
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés

Légende

AICS	Australian Inventory of Chemical Substances
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
2.2.1.7	- Composants dangereux pour l'étiquetage: Methyl Ionone, dihydro pentamethylindanone, Linalool, Coumarin	- Composants dangereux pour l'étiquetage: Methyl Ionone, dihydro pentamethylindanone, linalol, Coumarin	oui
2.2.1.7	- Contient: Methyl Ionone, dihydro pentamethylindanone, Linalool, Coumarin	- Contient: Methyl Ionone, dihydro pentamethylindanone, linalol, Coumarin	oui
3.2		Description du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2		Description du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		DNEL pertinents des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		PNEC pertinents des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
8.2	Protection des mains: Porter des gants de protection.	Protection des mains: Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.	oui
8.2		Type de matière: PVA: alcool polyvinylique, Nitrile	oui
8.2		Épaisseur de la matière: >0.5 mm	oui
8.2		Délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant: >120 minutes (perméation: niveau 4)	oui
9.1	Aspect		oui
9.1	Autres paramètres de sécurité		oui
9.1		Limites inférieure et supérieure d'explosion: non déterminé	oui
9.1	Taux d'évaporation: non déterminé		oui
9.1	Limites d'explosivité des nuages de poussière: non déterminé		oui
9.1	Viscosité: non pertinent (matière solide)		oui
9.1	Propriétés explosives: aucune		oui
9.1	Propriétés comburantes: aucune		oui
9.1		Température de décomposition: non pertinent	oui
9.1		Viscosité cinématique: non pertinent	oui
9.1		Densité et/ou densité relative	oui
9.1		Caractéristiques des particules: il n'existe pas de données disponibles	oui



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
9.2	autres informations: il n'y a aucune information additionnelle	Autres informations	oui
9.2		Informations concernant les classes de danger physique: classes de danger selon SGH (dangers physiques):	oui
9.2		Autres caractéristiques de sécurité: il n'y a aucune information additionnelle	oui
11.1		Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
11.2		Informations sur les autres dangers: Il n'y a aucune information additionnelle.	oui
12.1		Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
12.2		Processus de la dégradabilité des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
12.3		Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
12.7	Autres effets néfastes	Autres effets néfastes: Des données ne sont pas disponibles.	oui
14.1	Numéro ONU: 3077	Numéro ONU	oui
14.1		ADR/RID/ADN: 3077	oui
14.1		IMDG-Code: 3077	oui
14.1		OACI-IT: 3077	oui
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	Désignation officielle de transport de l'ONU	oui
14.2		ADR/RID/ADN: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	oui
14.2		IMDG-Code: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.	oui



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
14.2		OACI-IT: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.	oui
14.3	Classe: 9 (danger pour l'environnement)		oui
14.3		ADR/RID/ADN: 9	oui
14.3		IMDG-Code: 9	oui
14.3		OACI-IT: 9	oui
14.4	Groupe d'emballage: III (matière faiblement dangereuse)	Groupe d'emballage	oui
14.4		ADR/RID/ADN: III	oui
14.4		IMDG-Code: III	oui
14.4		OACI-IT: III	oui
14.7	Numéro ONU: 3077		oui
14.7	Désignation officielle: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.		oui
14.7	Classe: 9		oui
14.7	Groupe d'emballage: III		oui
14.7	Numéro ONU: 3077		oui
14.7	Désignation officielle: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.		oui
14.7	Classe: 9		oui
14.7	Groupe d'emballage: III		oui



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
14.7	Polluant marin: oui (dangereux pour le milieu aquatique)	Polluant marin: oui (dangereux pour le milieu aquatique) (Méthyl Ionone)	oui
14.7	Numéro ONU: 3077		oui
14.7	Désignation officielle: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.		oui
14.7	Classe: 9		oui
14.7	Groupe d'emballage: III		oui
15.1		Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII): changement dans la liste (tableau)	oui

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADR/RID/ADN	L'accords européens relatifs au transport international des marchandises dangereuses par route/rail/voie de navigation intérieure (ADR/RID/ADN)
Aquatic Acute	Dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Abr.	Description des abréviations utilisées
DOT	Department of Transportation (département des Transports des États-Unis)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
IMDG-Code	International Maritime Dangerous Goods Code
INRS	Aide mémoire technique INRS sur les valeurs limites d'exposition (ED 984) (http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984)
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
LOEC	Lowest Observed Effect Concentration (concentration efficace la plus faible observée)
log KOW	n-Octanol/eau
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
NOEC	No Observed Effect Concentration (concentration sans effet observé)
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
ppm	Parties par million
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Abr.	Description des abréviations utilisées
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
SVHC	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante)
VLCT	Valeur limite court terme
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)

Code	Texte
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Palms Route 66

Numéro de la version: GHS 3.0
Remplace la version de: 06.10.2020 (GHS 2)

Révision: 15.12.2020

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.